

AGIR POUR LE CAMBODGE
(French non-profit association)

STATUTORY AUDITOR'S REPORT
ON THE FINANCIAL STATEMENTS

(For the year ended 31 August 2015)



STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS

(For the year ended 31 August 2015)

This is a free translation into English of the Statutory Auditor's report issued in French and is provided solely for the convenience of English speaking readers. The Statutory Auditor's report includes information specifically required by French law in such reports, whether modified or not. This information is presented below the opinion on the financial statements and includes an explanatory paragraph discussing the Auditor's assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account captions or on information taken outside of the financial statements.

This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.

AGIR POUR LE CAMBODGE

(French non-profit association)

14, rue du Dragon
75006 PARIS

To the Members,

In compliance with the assignment entrusted to us by your Annual General Meeting, we hereby report to you, for the year ended 31 August 2015, on:

- the audit of the accompanying financial statements of AGIR POUR LE CAMBODGE;
- the justification of our assessments;
- the specific verifications and information required by law.

These financial statements have been approved by the board of directors. Our role is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

1. OPINION ON THE FINANCIAL STATEMENTS

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit involves performing procedures, using sampling techniques or other methods of selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of AGIR POUR LE CAMBODGE at 31 August 2015 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Without qualifying our opinion, we draw your attention to the matter set out in the Note 9 to the financial statements regarding the accounting treatment of funds used for the financing of the new school of your non profit association.

2. JUSTIFICATION OF OUR ASSESSMENTS

In accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code (*Code de commerce*) relating to the justification of our assessments, we inform you that our assessments sought to determine whether the accounting policies applied were appropriate, and whether the significant estimates made were reasonable.

These assessments were made as part of our audit of the financial statements, taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

3. SPECIFIC VERIFICATIONS AND INFORMATION

In accordance with professional standards in France, we have also performed the specific verifications required by French law.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the review of operations.

Neuilly-sur-Seine, 28 January 2016

The Statutory Auditor
PricewaterhouseCoopers Audit

Florence Pestie

AGIR POUR LE CAMBODGE – BILAN AU 31/08/2015

ACTIF	31/08/2015 Brut	Amort et prov	31/08/2015 Net	31/08/2014 Net	31/08/2013 Net	PASSIF	31/08/2015	Affectation du résultat	31/08/2015 après affectation du résultat	31/08/2014 après affectation du résultat	31/08/2013
Immobilités incorporelles :						Fonds propres :					
Logiciels	0	0	0	0	0	102000 - Fonds associatifs	1 414 883	0	1 414 883	683 392	538 353
Immobilités corporelles :						102001 - Réserves pour projets associatifs	387 655	660 959	387 655	387 655	387 655
Constructions	447 753	0	447 753	15 234	0	110000 - Report à nouveau	295 737	0	295 737	295 737	150 678
Agencements locaux	0	0	0	0	0	105000 - Ecart de réévaluation	731 491	-660 959	70 532	0	0
Aménagements	0	0	0	0	0	120000 - Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0	0	TOTAL I - Fonds associatifs et réserves	1 414 883	0	1 414 883	683 392	538 353
Mobilier	0	0	0	0	0						
En cours	447 753	0	447 753	15 234	0						
Immobilités financières :						Fonds dédiés :					
261000 - Titres de participation	529 539	0	529 539	445 858	2 677	sur dons manuels affectés	0	0	0	284 949	0
274000 - Prêts	377	0	377	377	2 138	TOTAL III - Fonds dédiés	0	0	0	284 949	0
274000 - Prêts	2 487	0	2 487	1 062	538						
274099 - Prêts APLCD	524 367	0	524 367	442 897	150000						
275000 - Dépôts et cautionnements versés	2 309	0	2 309	1 523	538						
TOTAL I - Actif immobilisé	977 202	0	977 292	461 093	2 677	TOTAL II - Provisions	0	0	0	0	0
Stocks et en-cours	0	0	0	0	0						
Avances & acomptes	0	0	0	0	0						
Créances :	58 932	0	58 932	12 274	9 940						
411000 - Usagers et comptes rattachés	5 345	0	5 345	5 044	8 351						
Donateurs	0	0	0	0	0						
Avances en compte	0	0	0	0	0						
Subventions à recevoir	0	0	0	0	0						
Compte courant APLC co	2 372	0	2 372	769	1 589	Dettes :					
Autres créances	51 215	0	51 215	6 460	1 589	Emprunts et dettes	106 459	0	106 459	18 872	11 574
Disponibilités :	579 974	0	579 974	523 403	537 437	401100 - Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	106 459	0	106 459	14 575	11 574
508000 - Valeurs Mobilières de Placement	206 151	0	206 151	3 863	3 869	Dettes fiscales et sociales	633	633	633	739	739
530000 - Caisse	3 063	0	3 063	3 063	508 888	Autres dettes	143	143	143	559	559
512100 - Comptes en Eur	197 653	0	197 653	494 766	24 680	487000 - Produits constatés d'avance	0	0	0	0	147
512400 - Comptes en USD	173 108	0	173 108	24 772	502						
Charges constatées d'avance	0	0	0	502	0						
TOTAL II - Actif circulant	638 906	0	638 906	536 179	547 377	TOTAL IV - Passif circulant	106 459	0	106 459	15 872	11 721
						477000 - Ecart de conversion Passif	94 855	94 855	94 855	13 058	13 058
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 616 198	0	1 616 198	997 271	550 054	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 616 198	0	1 616 198	997 271	550 054

AGIR POUR LE CAMBODGE - COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2015

A.P.L.C - COMPTE DE RESULTAT 2013 - 2014	Exercice 2014-2015	Exercice 2013-2014
Ventes et prestations	72 373	72 421
Subventions d'exploitation :	-	-
Dons	723 589	654 728
Cotisations	1 430	1 550
Autres produits	1 669	2 769
Production immobilisée nouvelle école	31 087	15 234
TOTAL I - Produits d'exploitation	830 148	746 703
Achats de marchandises (Alimentation etc.)	49 237	45 139
Autres charges externes	218 608	187 887
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Rémunération du personnel	137 080	81 096
Charges sociales	5 867	319
Dotations aux amortissements et prov.	-	-
Autres charges (Aides directes, etc.)	6 312	5 311
TOTAL II - Charges d'exploitation	417 104	319 752
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	413 044	426 951
Produits financiers	33 643	3 544
Charges financières	144	95
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	446 542	430 400
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	392
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	392
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	284 949
Reprises sur engagements à réaliser	284 949	-
TOTAL DES PRODUITS	1 148 739,77	750 247
TOTAL DES CHARGES	417 248	605 188
Excédent ou déficit	731 491	145 059

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De l'exercice clos le 31 août 2015

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2015 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général (règlement CRC n° 99-03) et les dispositions spécifiques relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations (règlement CRC n° 99-01).

1. PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, et notamment les principes de prudence et d'indépendance des exercices. Les principes de permanence des méthodes et de continuité de l'exploitation ont été appliqués.

L'exercice comptable est fixé du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- ✓ Au 31/08/2015, un montant de 447 752,58 EUR a été inclus dans la rubrique Immobilisations en cours, soit une augmentation de 432 518,33 EUR par rapport à l'exercice précédent. Ce montant représente les dépenses engagées à Siem Reap (Cambodge) dans le cadre du projet de développement de Sala Baï. Ce projet consiste à construire une école avec un restaurant et un hôtel d'application. Les travaux ont été terminés début décembre. Ainsi le déménagement de l'ancienne école vers la nouvelle école est prévu pour le 9 décembre 2015. Ces dépenses couvrent notamment les 4 premières phases de la construction.

3. TITRES DE PARTICIPATION

- ✓ Dans le courant de l'exercice 2013-2014, APLC a participé à la création de la société Agir pour le Cambodge Développement Co Ltd, une société commerciale de droit cambodgien, en souscrivant à 49% du capital de cette société. Le montant de 376,92 EUR représente la valeur nominale des actions souscrites à hauteur de 49% d'APLCD Co Ltd. Aucune variation sur ce poste en au cours de l'exercice 2014-2015.

4. PRETS LONG TERME

- ✓ Au cours de l'exercice 2013-2014, APLC avait prêté une somme de 584 092,20 USD (équivalent à 524 366,82 EUR au taux de clôture USD/EUR au 31/08/2015 contre 442 896,72 EUR au taux de clôture USD/EUR au 31/08/2014) à APLCD Co Ltd pour financer l'acquisition d'un bien immobilier à Siem Reap (Cambodge). Cette acquisition fait partie de l'ensemble du projet de développement en cours de Sala Baï. Ce prêt est garanti par une hypothèque du bien au bénéfice d'APLC et par la mise à disposition pour une durée de 50 ans par APLCD Co Ltd à APLC, du bien immobilier financé par le prêt ci-dessus, pour les travaux de constructions et d'aménagements en cours de réalisation par APLC, en adéquation avec le projet de développement en cours de Sala Baï.

5. AUTRES CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation lorsqu'il y a un risque d'irrecouvrabilité.

<u>Créances à - d'1 an</u>		Montants bruts à - d'1 an (en €)
Créances clients et autres créances		58 932
	TOTAL	58 932

Les créances clients correspondent essentiellement à des contributions des hôtels non encore reçues. Les autres créances concernent principalement le solde des avances et acomptes versés à ES-Pro Construction pour la construction à Sala Bai, des avances usagers relatifs à des avances sur salaires et prêts octroyés à certains membres du personnel de Sala Bai et aux comptes courants détenus sur APLCD Co Ltd.

<u>Dettes à - d'1 an</u>		Montants bruts (en €)
Fournisseurs et comptes rattachés		105 683
	TOTAL	105 683

Les dettes Fournisseurs concernent des charges diverses (achats, prestations, services) et les factures de la construction de fin août 2015, qui ont été réglées courant septembre/octobre 2015 ou pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues au 31/08/2015. Le solde des comptes de Fournisseurs a connu une forte variation par rapport à l'exercice précédent (105 683€ au 31/08/2015 contre 14 575€ au 31/08/2014). Cela s'explique notamment par les factures liées à la construction de l'école hôtelière de Sala Bai.

6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements représentent :	31/08/2015	31/08/2014
- Un compte sur Livret A pour :	72 193 € ✓	71 375 € ✓
- Un compte sur livret pour :	33 958 €	32 794 €
- Cinq comptes à terme pour :	100 000 € ✓	-

7. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET DONNS

Les subventions de fonctionnement et les dons (totalisant 723 589 €) représentent 84% des produits de l'association, tandis que les montants reçus et issus des revenus de l'hôtel et du restaurant d'application à Siem Reap (Cambodge) et de la vente de livres de cuisine et autres activités contribuent pour 8%.

Les subventions et dons permettent de financer le fonctionnement de l'école Sala Bai et de maintenir une présence auprès du foyer de Srè Ampil et de financer le projet de développement de Sala Bai.

€	31/08/15	31/08/14
Dons privés et de particuliers	365 660	287 793
Subventions privées (fondations)	✓ 357 929	366 935
TOTAL	723 589	654 728

8. FONDS PROPRES

Les fonds propres sont en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Ils sont constitués du report à nouveau pour un montant de 295 737€ et d'un fonds de réserve pour un montant de 387 655 €, issus des résultats positifs des derniers exercices. Ces 387 655 € de réserve ont été consacrés au projet de développement de l'école de Sala Bai, qui a démarré début 2014. Le résultat de l'exercice 2015 s'élève à 731 491€.

€	31/08/15	31/08/14
Report à nouveau	295 737	150 678
Résultat de l'exercice	731 491	145 059
Fonds de réserve	387 655	387 655
Subventions d'investissements	0	0
TOTAL	1 414 883	683 392

9. FONDS DEDIES

L'association reçoit des fonds de la part d'acteurs privés qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des projets réalisés par APLC.

	Fonds dédiés (en €)
<u>Mouvements en 2015 :</u>	
Solde à l'Ouverture	284.949
Augmentation	0
Diminution	284.949
Solde de clôture	0

En 2014, l'affectation des fonds a été réalisée dans le cadre des projets suivants :

- SISLEY - Centre de cosmétique pour 25.000 €
- Le solde pour le projet d'extension de l'école, soit 259.949 €

Ces fonds ont été investis en 2014 dans les projets concernés.

En 2015, des fonds additionnels ont été recueillis par APLC pour être investis à hauteur de 376.009 € dans le projet d'extension de l'école Hôtelière.

Engagements reçus :

- APLC a reçu en 2014 un engagement de la part de Sisley pour obtenir le versement d'un montant total de 78.000 € sur trois ans (le montant restant à verser en 2016 est de 25 000 €)

10. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NA

11. ECARTS DE CONVERSION

- Ecart de conversion Actif :
Néant
- Ecart de conversion Passif :
L'écart de conversion passif de 94 855 € est relatif à la réévaluation du prêt APLC à APLC Co Ltd de 584 092,20 USD au taux de clôture USD/EUR.

12. BENEVOLAT

NA

13. HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice sur l'exercice 2015 s'élève à 11 211 € (dont 8 400 € TTC au titre de l'année 2014-2015)

14. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de 33.499€ correspond principalement à des produits financiers sur placement et les gains de change réalisés sur les opérations en devise.

15. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre de son projet de développement, APLC a participé à la création d'APLCD Co Ltd, une société de droit cambodgien, pour l'acquisition du bien immobilier (terrain et bâtiment annexe), préalable à l'extension de l'école hôtelière Sala Bai. Pour cette acquisition, APLC a consenti à APLCD Co Ltd un prêt de 584 092,20 USD (équivalent à 524 367 € au taux de clôture USD/EUR au 31/08/2015) à taux 0%, pour une durée de 99 ans et remboursable in fine. Ce prêt est garanti par une hypothèque du bien immobilier (terrain et bâtiment annexe) en faveur d'APLC. APLC a également signé avec APLCD Co Ltd, un « Long Term Lease Agreement » dans lequel, APLCD Co met son bien immobilier (terrain et le bâtiment annexe) à la disposition d'APLC pour un loyer nul, pour réaliser son projet d'agrandissement de l'école hôtelière Sala Bai. Il est également stipulé dans ce contrat que, toutes constructions et aménagements réalisés sur ce bien immobilier par APLC, demeurent la propriété d'APLC. Ce contrat a une validité initiale de 50 ans renouvelable pour une nouvelle période de 50 ans à la seule discrétion d'APLC, dans les mêmes termes et conditions.

16. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte annuel d'emploi des ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2014-2015					
EMPLOIS	Emplois de 2014-2015	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014-2015	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014-2015	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014-2015
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1-1 Réalisées au Cambodge, directement :			1-1 Dons et legs collectés	286 914	286 914
Réduction de la pauvreté au Cambodge	342 316	197 455			
Subventions Srè Ampil	6 298	6 298	2- AUTRES FONDS PRIVES	436 675	
Développement de Sala Bai			Subventions privées		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	46 250	15 417	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
Frais de levée de fonds			Etat	0	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	22 384	0	Region & Département	0	
Frais de fonctionnement			Villes	0	
Frais d'information et de communication			4- AUTRES PRODUITS	33 843	
			Produits financiers	1 430	
			Cotisations	66 878	
			Revenus du restaurant et de l'hôtel d'application	7 164	
			Ventes de livres et autres	31 097	
			Production immobilisée nouvelle école	863 791	
			I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE	417 248		II- Reprise des provisions	0	
II- Dotation aux provisions	0		III- Report des ressources affectées non utilisées des	0	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	284 949	
IV- Excédent de ressources de l'exercice	781 492		V- Insuffisance de ressources de l'exercice	1 148 740	286 914
V- TOTAL GENERAL	1 148 740	219 170	V- TOTAL GENERAL		
432 518		67 744			286 914
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice			VI- Total des emplois financés par les ressources collectées		0
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des			Soins des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
VIII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
			DONS EN NATURE	0	
MISE A DISPOSITION DE BIENS					

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 99-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2009.

Conformément à ses statuts, l'Association Agir pour le Cambodge a pour objet la réduction de la pauvreté au Cambodge. Cette action se traduit par le versement de subventions au foyer de Sre Ampil et la gestion d'une école d'hôtellerie de luxe à Siem Reap, dans la province des temples d'Angkor. Ainsi l'ensemble des charges, diminué des subventions à Sre Ampil, des frais de levée de fonds et des frais de fonctionnement, est affecté à la réduction de la pauvreté au Cambodge.

Missions sociales retenues dans le CER

Foyer de Sre Ampil :

Subventions versées au foyer afin de couvrir un certain nombre de dépenses structurelles du foyer, ainsi que certaines subventions versées ponctuellement dans le cadre de travaux de rénovation spécifiques.

Ecole Sala Bai :

Subventions versées à l'Ecole Sala Bai, car toutes les dépenses de fonctionnement et de formation des étudiants ne pouvant être couvertes par les sources de revenus locales (issus du restaurant et de l'hôtel d'application en grande majorité).

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées

L'association Agir pour le Cambodge a instauré un système de répartition de ses charges combinant une comptabilité analytique et une estimation sur décision de gestion. Les 33% dédiés aux frais de levée de fonds sont validés sur décision de gestion.

Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existants du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) définies ci-dessous (règles d'affectation).

Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité, ainsi que l'embauche d'une personne à temps plein et d'une deuxième personne à mi-temps dans l'optique de lever des fonds pour l'association. Nous considérons qu'un tiers de ses honoraires sont dédiés à l'appel à la générosité du public, les deux tiers restants étant dédiés à la communication et à la levée de fonds privés (auprès de fondations par exemple).

Règles d'affectation aux missions sociales

Dépenses imputées pour Sre Ampil :

Dépenses directes :

3% des dons collectés auprès du public sont alloués à la mission sociale de Sre Ampil. En effet, Agir pour le Cambodge souhaite maintenir son soutien au foyer pour certaines dépenses courantes.

Le montant alloué à Sre Ampil est déterminé sur décision de gestion.

Dépenses indirectes : nul

Dépenses imputées pour Sala Bai :

Dépenses directes :

90% des dons collectés auprès du public sont alloués à la mission sociale de Sala Bai.

Dépenses indirectes :

7% des dons collectés auprès du public sont alloués à la recherche de fonds pour le compte de Sala Bai.

Les ressources

Les subventions reçues sont directement imputables sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.
Les revenus du restaurant et de l'hôtel d'application sont issus de la comptabilité analytique d'APLC/Sala Bai.

Dons :

Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.

Subventions publiques :

Nul

Subventions privées :

Subventions provenant des fondations, telles que la Fondation de Chanel, la Fondation de France (Sysley), la Fondation Philanthropia, TripAdvisor (Global Giving Foundation) ; ... Ces subventions sont destinées à soutenir soit le fonctionnement de l'école Sala Bai, soit son développement en cours. Cette affectation est précisée dans les conventions signées avec les fondations.

Autres produits :

Produits financiers : produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
100% de ces produits sont alloués au fonctionnement de l'école Sala Bai.

Autres produits et cotisations : cotisations des adhérents à l'association, produits issus des stages pratiques des étudiants au sein des différents hôtels et restaurants de la ville.
100% de ces produits sont alloués au fonctionnement de l'école Sala Bai.

Calcul des réserves non affectées et non utilisées

Au titre des exercices précédents, l'intégralité des ressources issues de la générosité du public a été affectée.

✓ Pour l'exercice en cours, un excédent des ressources collectées auprès du public se dégage, d'un montant de 731 491€. Ce montant englobe la reprise des fonds dédiés constituée en 2014 pour un montant de 284 949€ et viennent s'ajouter aux fonds reçus en 2015 pour un montant de 376 009€ qui ont été investis dans le projet de SALA BAI au cours de l'exercice 2015. ✓

Le montant des fonds reçus utilisés pour réaliser les investissements liés à l'acquisition du terrain et à la construction sont constatés en résultat dans les comptes 2014-2015. L'affectation du résultat prévoit de faire apparaître une ligne distincte de réserves pour projets associatifs égale au montant des investissements réalisés. Ce montant de 660 959 € (284 949+376 009) sera ensuite alloué au Fonds associatifs proportionnellement aux amortissements et provisions constatés sur les actifs réalisés.